

*John Pineault, maire de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, et Jean-Charles Piétacho, Chef d'Ekuanitshit et chef porteur de l'enjeu des hydrocarbures pour la Nation Innue sont disponibles pour des entrevues et sont à Québec le 20 décembre et le 21 décembre matin.*

*Des photos de l'île d'Anticosti sont disponibles sur demande.*

## L'île d'Anticosti en lice pour l'UNESCO

### Les Anticostiens émus du soutien des Québécois et Canadiens

**Port-Menier/Nitassinan, le 20 décembre 2017** – C'est avec une grande fierté et beaucoup d'émotion que les citoyens de l'Île d'Anticosti et les Chefs de la Nation Innue accueillent la décision du gouvernement fédéral d'inclure l'île aux sites qui seront soumis pour une reconnaissance à titre de patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le maire d'Anticosti, John Pineault, et le chef porteur de l'enjeu des hydrocarbures pour la Nation Innue, Jean-Charles Piétacho, tiennent à remercier les Québécois et les Innus qui ont soutenu la candidature d'Anticosti. À cette collaboration, ajoutons la voie des chercheurs, des environnementalistes et des élus autant de la région que de partout au Québec et de l'extérieur. Le Québec et maintenant tout le Canada sont convaincus du caractère exceptionnel de l'Île d'Anticosti. Il reste à faire valoir cette candidature auprès de l'UNESCO, ce qui nécessitera des ressources considérables.

« Nous sommes tellement fiers et surtout reconnaissants de tout le soutien que nous avons eu jusqu'à présent. Je remercie au nom de mes concitoyens les 25 000 Québécois qui ont donné leur appui, les chercheurs, géologues, biologistes, défenseurs de l'environnement, élus, fonctionnaires, amis et partenaires qui ont partagé leur expertise, donner de leur temps et soutenu nos efforts pour que le monde entier puisse connaître notre île et ses caractéristiques exceptionnelles », s'est réjoui **John Pineault, maire de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti.**

« Le premier ministre du Québec Philippe Couillard et la ministre fédérale de l'Environnement, Mme Catherine McKenna, démontrent un leadership sur le désengagement des gouvernements face à toute forme d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz dans cette partie importante du Nitassinan de la Nation Innue. Combiné à nos efforts régionaux, tous doivent maintenant collaborer pour la suite : faire reconnaître l'Île d'Anticosti comme site du patrimoine mondial par l'UNESCO afin de la protéger à tout jamais de ce genre de développement. Une fois acquise, aucun gouvernement ne pourra changer d'avis et relancer une saga pétrolière », a ajouté le **chef Piétacho.**

### L'UNESCO, un moteur économique

La reconnaissance de l'UNESCO est un atout pour développer le tourisme responsable sur l'île, une activité économique pour la communauté. L'appellation de patrimoine mondial est certainement un argument pour intéresser les amoureux de nature de partout à travers le monde à visiter cet écosystème unique. « Nous avons dit qu'il fallait abandonner le pétrole, mais pas les Anticostiens. Le tourisme durable, respectueux de l'île, de ses richesses naturelles et de sa biodiversité, est un créneau prometteur pour permettre à cette communauté de s'épanouir. Il faut aussi compléter le réseau d'aires protégées, un argument de plus pour convaincre l'UNESCO », souligne **Christian Simard, directeur général de Nature Québec.**

### **Ultime étape vers une reconnaissance mondiale**

Obtenir le statut de patrimoine mondial de l'UNESCO demande, en plus du soutien officiel du pays, un dossier étoffé qui fait la démonstration du caractère exceptionnel et unique d'un lieu à protéger. Il doit mettre en valeur tant les caractéristiques physiques et écologiques, que les distinctions culturelles et historiques. L'île d'Anticosti fait partie du Nitassinan des communautés de la Nation Innue qui y possèdent des droits et titres. Il deviendra nécessaire et primordial d'une implication partagée entre les Innus et les Québécois dans l'élaboration d'une démarche collaborative. Ce travail colossal prend généralement entre deux et dix ans, et requiert des investissements importants. De plus, il faudra compléter le réseau d'aires protégées, un argument de valeur pour convaincre l'UNESCO. Pour y arriver, il faudra plusieurs années de travail et des études indépendantes qui représentent un investissement majeur impossible à décaisser pour la municipalité de 215 habitants et les communautés de la Nation Innue.

La Municipalité de L'Île-d'Anticosti, les Chefs de la Nation Innue et Nature Québec invitent donc les citoyens les entreprises et les organisations de la société civile à contribuer en faisant un don au [www.dons.anticostimondial.org](http://www.dons.anticostimondial.org).

« Nous nous approchons du but. Nous avons besoin du soutien des Québécois et des Canadiens pour protéger notre joyau collectif et le faire connaître à travers le monde », appelle le **maire de L'Île-d'Anticosti, John Pineault**.

### **À propos de l'île d'Anticosti**

D'une superficie de 7 900 km<sup>2</sup>, l'île d'Anticosti est située dans le golfe du Saint-Laurent et fait partie de la région administrative de la Côte-Nord et du Nitassinan de la Nation Innue. On y compte près de 200 habitants permanents, résidant pour la plupart au seul village de l'île, Port-Menier, et vivant principalement de tourisme, notamment de chasse et de pêche. Les Innus y possèdent des droits et titres de par leur occupation historique et contemporaine. Pour en savoir plus, voir [www.municipalite-anticosti.org](http://www.municipalite-anticosti.org).

-30-

### **Contact média**

Marie-Eve Roy  
COPTICOM  
[mroy@copticom.ca](mailto:mroy@copticom.ca)  
418 255-1052

Pour information sur la communauté Innue :  
Serge Ashini Goupil  
[ashinigoupil@me.com](mailto:ashinigoupil@me.com)  
418 609-0491